

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Apostille du reportage télévisé
*« Le détatouage : une pratique en
plein essor »*

Auteur : Lisa Saint-Ghislain

Promoteur : Olivier Standaert

Année académique 2021-2022

Master [120] en journalisme, à finalité spécialisée : « École de journalisme de
Louvain »

Table des matières

REMERCIEMENTS	1
INTRODUCTION.....	2
CONNAISSANCE DU SUJET	3
I. LE TATOUAGE AU FIL DES SIÈCLES.....	3
A. Le tatouage, une pratique ancestrale	3
B. Le tatouage au XXI ^e siècle.....	5
II. L'EVOLUTION DU DÉTATOUAGE.....	7
A. Historique	7
B. Le détatouage au XXI ^e siècle	8
POSITIONNEMENT JOURNALISTIQUE ET CHOIX ÉDITORIAUX	18
I. CHOIX DU SUJET	18
II. TYPE DE PRODUCTION ET DURÉE	20
III. MON EXPÉRIENCE PERSONNELLE.....	20
IV. IMAGES.....	23
V. CHOIX ET DESCRIPTION DES INTERVENANTS.....	23
VI. CHOIX TECHNIQUES	26
VII. CONTRAINTES.....	26
A. Manque de ressources.....	26
B. Techniques.....	27
C. Calendrier.....	28
RÉFLEXION PERSONNELLE	28
I. L'art de rebondir	28
II. La manière de poser une voix.....	29
III. L'importance du travail d'équipe	30
CONCLUSION	31
ANNEXES	Erreur ! Signet non défini.
BIBLIOGRAPHIE.....	32

REMERCIEMENTS

Ce mémoire-projet est né grâce à la contribution de nombreuses personnes qui m'ont accompagnée tout au long de cette aventure. Je tiens sincèrement à remercier :

Mon promoteur, Olivier Standaert, pour sa disponibilité, son écoute et ses conseils

L'Ecole de Journalisme de Louvain et ses professeurs, de m'avoir apporté une formation de qualité et de m'avoir poussé à dépasser mes limites

Les assistant.e.s de l'EJL, pour leur présence réconfortante et leurs encouragements

Les différents intervenants pour leur précieuse contribution et leur patience : le toxicologue Alfred Bernard, le dermatologue Dr. François Croquet, le dermatologue Dr. Stéphane Rault et son assistant Mathieu Guennaoui, le tatoueur *Ben31*, Maïka Taki-Brilotti et Estelle Renard

Fanny Li Petri, d'avoir endossé le rôle de la camerawoman lors de la séance de détatouage à Montréal

Anne-Charlotte Gillain, d'avoir accepté de prêter sa voix

Mes proches, pour leur soutien inconditionnel et leur bienveillance

Et surtout mes parents, pour leur amour et leur confiance, et pour m'avoir offert la chance de poursuivre des études universitaires,

Lien vers le reportage :

<https://youtu.be/cd6UVizaLs4>

INTRODUCTION

Ce mémoire-projet est né de mon expérience personnelle. Il y a quelques années, j'ai marqué mon corps de plusieurs tatouages. Le dessin le plus imposant fait huit centimètres sur sept et se situe sur mon avant-bras. A peine deux ans après être passée sous l'aiguille, je regrette amèrement cet acte. Je réalise que, comme de nombreuses personnes de ma génération, je me suis laissé tenter par un effet de mode. De plus, les traits ont fusé et le dessin ne ressemble plus à ce qu'il était initialement. Sur quatre tatouages, trois ont mal vieilli. Le tatoueur a-t-il piqué trop profondément ? L'encre était-elle de mauvaise qualité ? Ma peau est-elle trop fine ? Les peaux ne réagissent pas de la même manière et le résultat n'est jamais garanti. En novembre 2021, je décide de me faire enlever deux d'entre eux. Je me renseigne sur les techniques de détatouage et me rends compte qu'il n'existe aucun reportage complet sur le sujet.

Où se faire détatouer ? Quel est le prix ? Est-ce douloureux ? Combien de temps faut-il pour se débarrasser d'un tatouage ? Quelles techniques existent ? Laquelle est la plus efficace ? Quelles sont leurs limites ? Y a-t-il des effets secondaires ? Des risques de cicatrices ? ... Non seulement ce reportage télévisé a pour vocation d'aborder l'aspect purement informatif, en répondant aux questions les plus couramment posées sur le détatouage. Mais il s'intéresse aussi au contexte sociétal et sociologique et offre un éclairage sur les potentiels risques pour la santé.

CONNAISSANCE DU SUJET

I. LE TATOUAGE AU FIL DES SIÈCLES

A. Le tatouage, une pratique ancestrale

Depuis la nuit des temps, des tatouages sont réalisés aux quatre coins du monde. Les raisons sont multiples (symboliques, religieuses ou purement esthétiques) et varient en fonction des cultures et des époques.



Homme maori au visage tatoué (1860-1889)¹

A l'origine, le terme tatouage vient de Polynésie. A l'aide de dents de requin ou d'os taillés, les Maoris célébraient les étapes importantes de leur vie en coloriant leur peau. Cette pratique permettait aussi de différencier les individus selon leur rang social. Elle était essentiellement réalisée par les classes supérieures. Le *tatau* est un rituel ancestral très répandu qui pourrait remonter à – 1 300 ans avant JC. Il signifie « marquer, dessiner ou frapper » et est lui-même dérivé de l'expression tahitienne « Ta-atuas » dont la particule Ta désigne le « dessin » et atua signifie « esprit, Dieu ». Ce n'est qu'en 1772 que le docteur Ernest Berchon, traducteur du deuxième voyage de Cook, utilisa pour la première fois le mot « tattoo », traduit en français à la fin des années 1700 par « tatouage ».

¹ Gallica. (s. d.). Homme maori au visage tatoué [Photographie]. Picryl.
<https://picryl.com/media/homme-maori-au-visage-tatoue-81fb66>

Au Japon, l'irezumi qui signifie « insertion d'encre » est pratiqué depuis la Préhistoire. Dès le VIII^{ème} siècle, avec l'arrivée des Aïnous, peuple autochtone vivant dans le Nord du Japon, le tatouage se répand véritablement dans la société. Il était utilisé comme bouclier face aux mauvais esprits mais aussi comme marqueur social et comme symbole de beauté. Les femmes se faisaient tatouer le contour de la bouche jusqu'aux joues pour signifier qu'elles étaient mariées. Chez les hommes, le tatouage était utilisé pour indiquer leur corps de métier ou l'appartenance à un clan. La pratique tombe ensuite dans l'oubli avant de réapparaître à l'époque d'Edo (1603-1868) où l'irezumi prend un tout autre tour et devient synonyme de punition : les autorités tatouaient de force les criminels sur le bras ou le front. Durant cette période, le tatouage devient aussi associé au crime organisé et aux Yakuzas, la mafia japonaise.

En Russie, l'histoire du tatouage remonte à l'époque du tsar Nicolas II. Durant sa visite au Japon, il se fait tatouer un dragon sur le bras gauche. Ce geste inhabituel pour l'époque ne passe pas inaperçu. Dès 1922, le tatouage devient courant dans les prisons et goulags et représente un CV criminel gravé sur la peau des détenus. Les motifs et le nombre de tatouages donnent des indications sur leurs parcours criminels. Une tête de mort par exemple est synonyme de condamnation pour meurtre. Ils servent aussi à introduire une sorte de hiérarchie en prison. A la fin de la Seconde guerre mondiale, de nombreux soldats soviétiques retournèrent chez eux la peau marquée par ces dessins. C'est ainsi que le tatouage est entré dans la culture militaire.

En Europe, il est interdit en 787 par l'Eglise car jugé comme un symbole païen. Dans l'Ancien Testament (Lévitique 19:28), on peut lire : « Vous ne ferez point d'incision dans votre chair pour un mort, et vous n'imprimerez point de figures sur vous. Je suis l'Eternel. ». Après avoir disparu, la pratique réapparaît pourtant au XVI^e siècle, au moment des grandes découvertes. Les navigateurs et les marins européens découvrent le « tatau » polynésien durant leurs explorations et s'approprient la coutume. Lors des longues heures de traversées, ils se tatouent une rencontre marquante, une aventure vécue ou des symboles marins comme des ancres, des phares, des roses des vents ou encore des barres de pilotage.

Ces motifs ont aussi orné le corps des marins américains. Également appelés tatouages *old school*, ils sont à l'origine du tatouage moderne tel qu'on le connaît aujourd'hui. Graphiquement, ce style de dessin se caractérise par des traits épais (qui s'expliquent par le manque de précision des outils de l'époque), des couleurs vives et variées et des modèles simples mais très stylisés.

B. Le tatouage au XXI^e siècle

Le tatouage a fait du chemin. Selon Statbel, on compte actuellement plus de 1500 salons de tatouages déclarés en Belgique, contre moins de 300 il y a dix ans. Le tatoueur montois connu sous le pseudonyme *Ben31* pratique le métier depuis une dizaine d'années. Passionné, il s'est toujours intéressé à l'histoire et à l'aspect sociologique de cette forme d'art. En tant que client, il a vécu l'avènement des *tattoo shops*, c'est-à-dire, des salons de tatouage : « *En Belgique, il y a plus de 20 ans, il n'y avait que quelques shops. Pour me faire tatouer, je devais me rendre au centre-ville d'Anvers, Bruxelles ou Charleroi. Maintenant, on en trouve dans presque tous les villages.* » Les tatouages se sont fait une place dans la société et les regards portés sur les adeptes sont bien différents d'autrefois. *Ben31*, dont la grande partie du corps est couverte par des dessins est témoin de ce changement : « *Avant, quand j'entrais dans un restaurant, les gens s'arrêtaient de manger. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. C'est devenu normal de voir quelqu'un avec des tatouages sur les bras, les jambes ou le crâne.* » Henk Schiffmacher, également connu sous le nom d'*Hanky Panky*, est l'un des tatoueurs les plus connus au monde. Auteur de l'ouvrage *Encyclopedia for the art and history of tattooing*² publié en 2010, le tatoueur allemand a participé à la reconnaissance du tatouage comme une forme d'art sérieuse. Les tatouages sont maintenant acceptés dans la société et séduisent tous les genres, tous les âges, toutes les classes sociales et tous les milieux professionnels.

² Schiffmacher, H. (2010). Henk Schiffmacher Encyclopedia For the Art And History Of Tattooing (1re éd.). Dutch Media Uitgevers BV.

L'arrivée d'internet et des réseaux sociaux a considérablement bouleversé le monde du tatouage. D'abord, elle a facilité l'accès au matériel d'encrage. Il est désormais très facile de s'en procurer. Quiconque dispose d'un ordinateur peut se rendre sur un site internet et commander un kit en quelques minutes à peine. Ben31 résume ainsi la situation : *« Quand j'ai commencé, c'était beaucoup plus compliqué de se procurer du matériel. Les achats internet n'existaient pas. Je me déplaçais pour acheter une machine chez un fabricant, qui me donnait des conseils et références de livres. Maintenant, il suffit d'aller sur Wish et on devient tatoueur. »*

Ensuite, les réseaux sociaux et les algorithmes jouent un rôle important dans le choix des motifs. Instagram ou encore Pinterest, la plateforme américaine de partage de photographies, inspirent des millions de personnes dans le monde. Elles ont permis l'émergence de nouveaux courants graphiques, comme le style minimaliste, inexistant il y a une dizaine d'années. Aussi, le tatouage se veut de plus en plus visible. Cette évolution est en quelques sortes le reflet de la société actuelle, où le paraître est plus important que jamais. Selon Ben31, la démarche est faite à l'envers : *« Avant, on finissait par se faire tatouer les mains et le cou parce qu'on n'avait plus de place ailleurs tout simplement. Aujourd'hui, les gens commencent par les endroits les plus visibles. Cela montre à quel point le tatouage est devenu un effet de mode et les règles du jeu ont changé. »*

Les réseaux sociaux ont bouleversé les fondements-mêmes du métier et ont balayé les stratégies de communication jusqu'alors principalement basées sur le bouche-à-oreille. Désormais, c'est le nombre de followers qui détermine la réputation d'un travailleur. Facebook et Instagram ont modifié les codes en vigueur, en forçant les aînés à s'adapter aux nouveaux canaux de communication. Ainsi, les pionniers se sont vu devancer par les nouvelles générations de tatoueurs qui prennent soin de nourrir régulièrement leurs plateformes digitales. Certes, la clientèle de base reste fidèle mais il est plus difficile d'attirer de nouveaux clients. Aujourd'hui, la popularité sur les réseaux sociaux devient gage de qualité. Sans présence en ligne, le tatoueur n'existe plus.

Multiplication des salons de tatouages, effet de mode, influence des réseaux sociaux ou des personnalités publiques comme des chanteurs, des footballeurs ou des personnages de télé-réalité... Tous ces facteurs expliquent pourquoi la demande de tatouage ne cesse d'augmenter. Selon les chiffres du Service public fédéral Santé publique, 500 000 personnes se font tatouer en Belgique chaque année. Le tatouage est devenu un business.

II. L'EVOLUTION DU DÉTATOUAGE

A. Historique

Le détatouage existe depuis plus longtemps qu'on ne le pense. Dans un article paru dans la *Revue scientifique* du 9 mars 1889, le docteur français Gaston Variot aborde déjà le sujet. Il mentionne l'existence de techniques douteuses utilisées pour ôter les tatouages et propose une formule composée de tanin et de nitrate d'argent. Elle serait efficace, peu douloureuse et facile d'application. Il mentionne ne pas être le seul à se pencher sur la question, en Grèce aussi, des médecins étudient des techniques. Dr Variot résumera ainsi l'importance de ses recherches : « *Le détatouage peut rendre de réels services sociaux : Il y a, comme l'a très bien dit M. Alphonse Bertillon, des sauvages de notre civilisation qui portent sur la peau des membres et même sur le visage des dessins grotesques quand ils ne sont pas obscènes, des inscriptions haineuses. Toutes ces marques visibles ferment les portes honnêtes devant ces hommes qui gardent l'empreinte du bagne par leurs tatouages. La réhabilitation de ces malheureux est impossible sans le détatouage.* »³ Dans les prisons de Paris, les criminels eux-mêmes tentaient de se débarrasser de leurs tatouages. Ils versaient de l'acide sulfurique sur la zone à traiter, laissaient agir le caustique quelques instants, puis la plongeait dans l'eau. La guérison prenait deux voire trois mois et nécessitait l'application de pansements. Dans la plupart des cas, les dessins avaient été efficacement

³ Variot, G., & Revue Scientifique. (1889). Le détatouage. Consulté le 6 janvier 2021, à l'adresse <https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/page/89408/>

détruits par le vitriol et s'ils étaient chanceux, les cicatrices étaient peu apparentes.

B. Le détatouage au XXI^e siècle

Une pratique en plein essor

La demande de détatouage a proportionnellement augmenté avec celle des tatouages. La facilité d'accès au matériel, l'émergence de tatoueurs amateurs, ainsi que l'influence des réseaux sociaux mènent à des regrets plus fréquents et rapides. Par ailleurs, le tatouage reste une forme d'artisanat et les réactions varient considérablement d'une peau à une autre. Par exemple, certaines peaux boivent l'encre beaucoup plus vite que d'autres. Les tatoueurs ne peuvent maîtriser totalement la technique et assurer un résultat pleinement satisfaisant et stable dans le temps. Selon un sondage réalisé sur plus de 150 participants, un belge sur quatre regrette un ou plusieurs tatouages. Les raisons sont multiples et variées, parmi les plus courantes : le tatoueur n'était pas un professionnel, le tatouage a mal vieilli, les traits ont fusé, les goûts de la personne ont changé, la décision a été prise sur un coup de tête et/ou l'endroit est jugé trop visible. Pourtant, près des 95% des répondants affirment vouloir à nouveau tenter l'expérience. Preuve qu'on n'assiste pas à la fin de l'ère du tattoo.

Repasser sous l'aiguille peut d'ailleurs être une solution lorsqu'on s'est lassé d'un dessin. Le *blast over* est une technique qui consiste à recouvrir une ancienne pièce par une nouvelle, en la laissant volontairement transparaître en-dessous. On obtient ainsi une superposition de plusieurs tatouages.



Le *cover* est le recouvrement d'un dessin par un autre. Dans ce cas, l'objectif est de rendre invisible la première « couche » de tatouage. Quelques séances de détatouage sont parfois recommandées, afin d'atténuer la noirceur des traits et d'assurer un meilleur rendu final. Pour un *cover* réussi, il faut prévoir que le nouveau dessin sera environ trois fois plus grand que celui initial.



Enfin, lorsqu'une personne souhaite se débarrasser totalement d'un tatouage disgracieux, le détatouage reste l'option la plus prisée. Selon Ben31, la massification des techniques de détatouage a modifié les règles du jeu : *« L'apparition du détatouage a changé la manière dont les gens nourrissent leur réflexion et prennent leur décision. Avant, quand on choisissait de se faire un tatouage, on savait qu'on ne pouvait pas revenir en arrière. Le détatouage a supprimé le caractère irréversible du tatouage. »*

Les techniques évoluent et promettent des résultats sans cicatrices ni traces résiduelles. Qu'en est-il en réalité ? Quels sont les risques du détatouage sur la santé ?

Le laser, c'est quoi ? Comment ça fonctionne ?

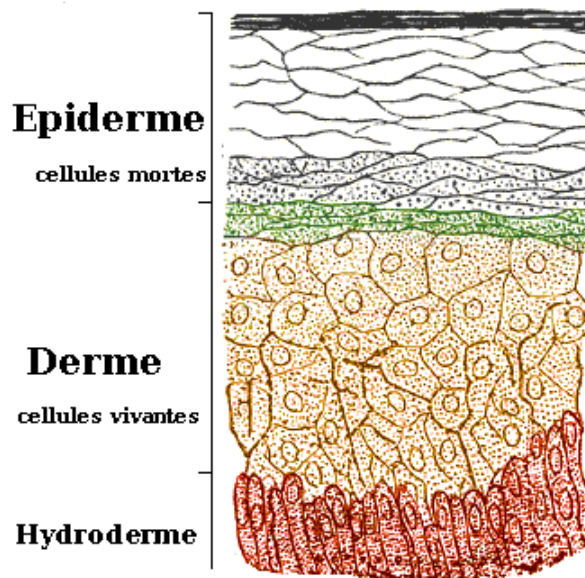
A ce jour, la technique la plus efficace et la plus fiable est le laser dermatologique Pico. L'impulsion lumineuse du laser doit être suffisamment puissante pour parvenir à détruire le pigment, mais doit aussi être extrêmement brève pour ne pas endommager les cellules de la peau. L'impulsion dure si peu longtemps que toute l'énergie dégagée est captée uniquement par les pigments d'encre, sans toucher les cellules pigmentaires de la peau. C'est ainsi que le détatouage sans dépigmenter l'épiderme est rendu possible.

Dans un premier temps, le laser Nano est apparu sur le marché. La durée de chaque impulsion qu'il génère est de l'ordre du nanoseconde, soit du milliardième de seconde. Son efficacité est révolutionnaire pour l'époque mais il peut laisser des petites traces, des cicatrices ou des tâches de dépigmentation. Aux alentours de 2015, aux lasers classiques émettant en nanosecondes se sont ajoutés des lasers picosecondes. Les lasers Pico, comme leur nom l'indique, génère une durée d'impulsion de l'ordre du picoseconde, soit du millième de milliardième de seconde, c'est mille fois moins qu'un nanoseconde. Ils permettent d'exploser jusqu'aux plus minuscules grains de pigment. Celui-ci n'est plus fragmenté mais est pulvérisé en micropoussières qui s'éliminent mieux et plus rapidement. Par conséquent, les séances de détatouage sont moins nombreuses et le temps de guérison entre deux séances est raccourci. Ils sont les premiers lasers à ne pas causer de cicatrices, de marques ni de tâches de dépigmentation. Il est important de souligner qu'aucune solution n'existe à ce jour pour soigner les problèmes de dépigmentation. Si la peau est dépigmentée par une séance de détatouage, l'opération est irréversible. D'où l'importance de se rendre chez un dermatologue qualifié.

Concrètement, le tatouage consiste à insérer dans la peau des grains de pigment suffisamment gros pour qu'ils ne soient pas éliminés par les cellules

de nettoyage de notre organisme en tant que corps étrangers. C'est la raison pour laquelle les tatouages persistent à long terme.

Lors d'une séance de détatouage, le faisceau d'énergie du laser de détatouage vise le pigment de couleur et éclate les billes d'encre situées au niveau du derme, couche intermédiaire de la peau.



Source : Wikimedia Commons

L'objectif est de faire en sorte que les particules d'encre deviennent plus petites et par conséquent plus facilement "digérables" par l'organisme. Le pigment va ensuite être éliminé par le système lymphatique. Mais ce procédé peut-il être dangereux ?

Les risques sur la santé

Dans un premier temps, il est essentiel de s'attarder sur les composants des encres de tatouage, qui jusqu'il y a peu, n'étaient soumis à aucune législation en Belgique. Depuis janvier 2022, une nouvelle réglementation concernant les substances chimiques potentiellement nocives comprises dans les encres de tatouage et de maquillage permanent a été mise en place par la Commission Européenne. Elle vise l'interdiction de l'utilisation de 25 pigments dont le rouge, le jaune et l'orange. Mais cette loi ne concerne pas que les couleurs,

en tout, 4000 substances ont été bannies ou ont vu leur seuil diminuer. Ces mesures prises récemment par la Commission européenne tirent la sonnette d'alarme. Dans un article publié par L'Agence Européenne des produits chimiques (ECHA)⁴, on peut lire :

« Les encres de tatouage et le maquillage permanent sont un mélange de plusieurs produits chimiques. Ceux-ci peuvent contenir des substances dangereuses qui provoquent des allergies cutanées et d'autres effets plus graves sur la santé, comme des mutations génétiques et des cancers.

[...]

Étant donné que les produits chimiques utilisés dans les encres de tatouage et le maquillage permanent peuvent rester dans l'organisme toute la vie, il existe également un risque d'exposition à long terme aux ingrédients potentiellement dangereux.»

Le dermatologue Dr Jean-Claude Larrouy confirme que les encres sont chargées de métaux dangereux et nocifs : *« aluminium, barium, cadmium, cobalt, chrome, cuivre, fer, mercure, manganèse, nickel, palladium, antimoine, strontium, vanadium⁵ »*. Cependant, on constate une variation des composantes en fonction de la couleur. *« Les encres rouges contiennent de l'aluminium, du fer, du calcium, du titane, du silicone, du mercure et du cadmium. Les encres noires contiennent des hydrocarbures aromatiques polycycliques dangereux. »*.

Pour Alfred Bernard, toxicologue à l'UCLouvain, la mesure de la Commission Européenne est qualifiée de surprotectrice : *« Evidemment, certaines encres de tatouage sont nocives parce qu'elles contiennent des contaminants potentiellement toxiques, notamment des substances cancérogènes comme des amines aromatiques ou des hydrocarbures aromatiques polycycliques. Mais l'important ce n'est pas la toxicité, l'important ce sont les risques pour le consommateur et ils sont extrêmement*

⁴ ECHA. (s. d.). Encres de tatouage et maquillage permanent - ECHA. Consulté le 20 juin 2022, à l'adresse <https://echa.europa.eu/fr/hot-topics/tattoo-inks>

⁵ Jean Claude Larrouy, Risques induits par le détatouage au laser (encres, lasers, nanoparticules), Annales de Dermatologie et de Vénéréologie, Volume 142, Issues 6–7, Supplement 2, June–July 2015, Page S359.

faibles, voire nuls. Ces substances sont vite métabolisées au niveau de la peau, c'est-à-dire vite éliminées du corps. La durée d'exposition est extrêmement courte et les risques à long terme sont par conséquent pratiquement nuls. Ce qui explique que les études ne montrent pas un excès de cancer lié à ces substances. Les teintures pour cheveux, par exemple, présentent plus de risque et sont pourtant beaucoup plus utilisées. » Selon Alfred Bernard, il s'agit surtout d'une décision purement réglementaire et d'une application très stricte de cette réglementation : *« Les encres présentent clairement des molécules toxiques. Ce sont des contaminants résidus en faible concentration. C'est cette présence de contaminants qui justifie la réglementation. Lorsqu'un produit présente des traces des molécules classées cancérogènes, on les interdit et on oblige l'industrie à trouver des substituts. Ce mode de fonctionnement est valable pour beaucoup de décisions prises au niveau européen : on regarde en priorité les propriétés des substances, on ne tient pas vraiment compte des risques. Il s'agit là d'une application pure et dure de la réglementation et la sanction, c'est l'interdiction et le retrait ».*

Dès lors, l'acte de détatouage peut-il s'avérer dangereux ? Là aussi, les avis divergent.

Dans l'article publié par l'Agence Européenne des produits chimiques (ECHA)⁶, on peut lire : *« Les pigments d'encre peuvent également migrer de la peau vers différents organes, tels que les ganglions lymphatiques et le foie. Parfois, les tatouages sont enlevés à l'aide d'un laser qui décompose les pigments et autres substances en plus petites particules. Si celles-ci comprennent des produits chimiques nocifs, le processus d'enlèvement les libère pour qu'ils circulent dans l'organisme. »*

Selon le dermatologue Jean-Claude Larrouy, au cours des séances de détatouage, les effets laser font se libérer dans l'organisme *« des métaux ou des sous-produits organiques connus pour être toxiques, cancérogènes ou*

⁶ ECHA. (s. d.). Encres de tatouage et maquillage permanent - ECHA. Consulté le 20 juin 2022, à l'adresse <https://echa.europa.eu/fr/hot-topics/tattoo-inks>

*mutagènes (seul ou en cocktails).*⁷ » Ces molécules, ainsi que les petits fragments de pigments sont transportés vers le réseau sanguin, lymphatique, et les ganglions proches. Et leur destin précis est encore méconnu. La particule de métal peut être fragmentée ou chimiquement modifiée, mais ne peut être détruite.

D'après le site Vigipil, une association de dermatologues et experts associés pour assurer la vigilance d'actes dermatologiques et esthétiques, l'encre désagrégée est détruite par les globules blancs avant d'être éliminée par les reins et enfin, d'être évacuée dans les urines. Selon le dermatologue Dr Jean-Claude Larrouy, il semblerait que devant un amas important de pigments, le travail des globules blancs soit inefficace.

Le toxicologue Alfred Bernard se veut plus rassurant : « *Durant l'opération de détatouage, il n'y a aucun risque puisque les substances toxiques ont été éliminées du corps depuis longtemps et ne sont plus présentes. Il existe en revanche des rares cas de fortes réactions allergiques. Mais dans ce cas, le patient observe des manifestations cutanées dès le début, c'est-à-dire au moment du tatouage.* »

Ne nous méprenons donc pas, le laser du détatouage en soi n'est pas dangereux, ce qui pose problème et inquiète, c'est bien l'évacuation des encres nocives dans l'organisme. D'où l'importance pour l'Union Européenne d'introduire des nouvelles normes, afin de limiter la présence de taux trop élevés de métaux, nocifs au moment du tatouage, et du détatouage. Parallèlement, certains affirment qu'il n'existe pas suffisamment d'études pour affirmer des dangers exacts de telles pratiques. Dès lors, bon nombre de questions restent en suspens.

L'Agence européenne des produits chimiques souhaite introduire des solutions de remplacements jugées « plus sûres et techniquement adéquates ». Mais tatoueurs et détatoueurs appréhendent, ils ont du recul sur les encres utilisées depuis plus de trente ans, mais ignorent les réactions de ces nouvelles

⁷ Jean Claude Larrouy, Risques induits par le détatouage au laser (encres, lasers, nanoparticules), Annales de Dermatologie et de Vénéréologie, Volume 142, Issues 6–7, Supplement 2, June–July 2015, Page S359.

encres. C'est le cas de Mathieu Guennaoui, assistant du dermatologue Dr Rault : *« Ça va changer beaucoup de choses j'imagine mais on ne sait pas dans quel sens. Ça pourrait être beaucoup mieux ou bien pire, selon la qualité des encres utilisées ou selon leurs composants. On pourrait avoir de bonnes surprises, c'est-à-dire des encres qui partiraient plus vite, plus facilement, en laissant moins de désagréments aux patients, pas de démangeaisons par exemple. Ou alors des encres plus tenaces, renforcées, qui tiennent plus longtemps, sont plus dures à enlever et nécessitent plus de séances. »*

Un traitement qui nécessite rigueur et patience

Comme expliqué précédemment, les séances sont très courtes, elles varient de quelques minutes à maximum une heure, en fonction de la zone à traiter. En revanche, le temps d'attente entre chaque séance est long. Il faut laisser à la peau le temps de se régénérer. En moyenne, il est conseillé d'attendre entre 4 à 8 semaines entre chaque séance. Et il faut entre 6 et 12 séances de détatouage afin d'obtenir un résultat optimal. Il est aussi important de mentionner que les séances de détatouage ne peuvent avoir lieu durant les mois ensoleillés : mai, juin, juillet, août et septembre sont des périodes creuses pour la pratique.

Un résultat non garanti

La certitude d'obtenir, in fine, une peau neuve et non marquée n'est pas garantie. Le résultat dépend de nombreux facteurs comme la peau, la qualité de l'encre utilisée et sa composition - rarement connue-, la couleur de l'encre, le nombre de retouches effectuées, l'ancienneté du tatouage ou encore sa profondeur.

Dans un article publié sur La Libre en 2017, la dermatologue Dr Marie Jourdan, explique que *« Ces lasers sont tellement rapides qu'ils n'endommagent pas la peau. Mais tout le monde ne réagit pas de la même façon. Si une personne marque trop, on espace les séances (...) et on réduit la puissance du laser »*.

Dans ce même article, elle affirmait : « *Aucun laser n'est utilisé sur une peau bronzée, au risque de la dépigmenter et de faire des taches blanches. On pourrait le faire avec les réglages adaptés aux peaux noires. Mais c'est moins efficace* ». Selon Dr Croquet l'avantage du laser Pico est justement son efficacité sur tout type de peaux, dont les peaux noires, et un résultat sans tâche de dépigmentation. Selon Dr Cabotin : « *Le traitement des taches et des tatouages au laser est tout à fait possible sur les peaux noires et métissées, même si la pigmentation de la peau rend les choses un peu plus compliquées.*»

Aussi, toutes les encres ne résistent pas de la même façon au laser. Dr Marie Jourdan, explique que « *parfois, l'ancienneté ou la composition des pigments empêchent l'encre de partir totalement* ». Selon Dr Croquet, les tatouages réalisés à l'encre de chine partent très facilement. En revanche, si le tatoueur a piqué beaucoup trop profondément dans la peau, il est impossible de détatouer, puisque le laser n'atteint pas la particule d'encre.

Il n'existe à ce jour aucun moyen d'effacer une encre de couleur blanche.



Tatouage à l'encre blanche

Bien qu'il soit possible d'enlever toutes autres les couleurs, pour certaines, la tâche s'avère plus compliquée. Le noir et le violet sont les plus faciles à effacer. « *Les couleurs les plus difficiles restent les bleus et turquoise, désormais accessibles. Il suffit d'adapter la longueur d'onde du laser à la couleur et d'augmenter le nombre de séances.* », précise le Dr Pomarède dans ce même article publié sur La Libre en 2017.

Les dérives

Les lasers de dermatologie sont des outils puissants. Mal utilisés, ils peuvent causer d'importants dégâts comme des brûlures. C'est la raison pour laquelle ils sont exclusivement réservés aux dermatologues. Pour acquérir un tel laser, il faut déboursier 200 000 euros et détenir un diplôme en médecine. Certaines personnes non qualifiées proposent pourtant des services de détatouage au laser. Des sociétés peu scrupuleuses leur propose des machines présentées à tort comme des pico à un coût inférieur à celui de base alors qu'ils ne répondent pas aux critères. D'autre part, il arrive que des machines pourtant réservées aux dermatologues, tombent dans les mains de personnes totalement étrangères au milieu médical. Enfin, de nouvelles techniques sans laser ont vu le jour et s'imposent sur le marché. Je n'ai pas testé toutes ces techniques et je ne m'avancerai pas sur leur efficacité et fiabilité, mais il va de soi qu'une telle pratique peut-être extrêmement dangereuse et qu'il faut impérativement se référer à un médecin qualifié en dermatologie. Sur internet, on parvient aussi facilement à se procurer des crèmes de détatouage. Selon le centre de détatouage marseillais InkOff composé de médecins français : « *le détatouage par Crème fait partie du domaine de l'escroquerie pure et simple.* »

Le but de ce reportage n'est pas d'incriminer à tort certaines personnes, mais bien d'apporter un avis éclairé, basé sur de nombreuses recherches, partages d'expériences et discussions avec des professionnels. Selon différents dermatologues, seules les marques *Cynosure*, *Lutronic* et *Deka* proposent des lasers fiables et qualitatifs.

POSITIONNEMENT JOURNALISTIQUE ET CHOIX ÉDITORIAUX

Cette partie du dossier aborde mon positionnement journalistique et l'explication de certains choix éditoriaux. Mais aussi les contraintes auxquelles j'ai été confrontée et la manière avec laquelle j'ai pu les surmonter. Ici, je retrace les éléments et les questions soulevés tout au long du processus de création de mon reportage, qui ont nourri ma réflexion et qui ont fait de mon mémoire-projet ce qu'il est aujourd'hui.

I. CHOIX DU SUJET

Mon expérience personnelle m'a permis de me rendre compte qu'il existe un engouement certain pour la pratique du détatouage. Les gens sont curieux et se posent énormément de questions. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il serait intéressant d'apporter des éléments de réponse.

Plus globalement, le monde du tatouage attise la curiosité. Depuis une dizaine d'années, des concepts d'émissions sont même nés de cette fascination pour l'art du tatouage. En 2017 en France, la chaîne TF1 annonçait le lancement du Quotidien *Le Tattoo Show*. Yann Barthès et son équipe s'intéressent au tatouage à travers le monde, réalisent un classement des tatoués les plus célèbres et proposent un show en plateau avec de nombreux invités tatoués. En 2018, l'émission *Tattoo Cover* voit le jour sur TFX, chaîne appartenant au Groupe TF1. Trois tatoueurs mondialement connus aident les tatoués les plus désespérés et tentent de corriger ou de recouvrir un dessin raté ou démodé. Dans un article *Télérama* publié en 2017 (et mis à jour en 2020) titré *Et voici l'émission de tatouage la plus débile jamais vue*, le journaliste Bertrand Villegas, avec une pointe d'ironie, met en avant un certain changement : « On remarquera, en tant qu'historien des programmes internationaux de tatouage à la télé, qu'après une première période allant de 2005 à 2012 qui mettait en valeur des artistes du tatouage et leurs œuvres, le marché s'est depuis concentré aux Etats-Unis et au Royaume-Uni sur les tatouages

‘‘désastreux’’ ou ‘‘cauchemardesques’’, racontant des histoires personnelles dramatiques, pathétiques ou comiques. » Il fait référence à *Just Tattoo of Us*, une émission de télé-réalité britannique diffusée de 2017 à 2020 sur la chaîne MTV. Des volontaires acceptent de se faire tatouer un dessin créé par un proche, et découvrent le résultat une fois le travail terminé. Il peut s’agir d’un ami, d’un membre de la famille, d’une compagne ou d’un compagnon mais aussi d’un(e) ex, d’un(e) ancien(ne) meilleur(e) ami(e). Le concept, aussi grotesque soit-il, a connu un succès important. La tendance s’est aussi invitée sur les réseaux sociaux. Certains comptes Facebook, Instagram ou encore Tik Tok sont entièrement dédiés aux tatouages et sont suivis par des centaines de milliers de followers. Ce qui attire encore plus les internautes, ce sont les *fails*, c’est-à-dire les tatouages ratés. Helena Fernandes, connue sur les réseaux sous le nom *Malfeitona* en a d’ailleurs fait son business. A 26 ans, la tatoueuse brésilienne a créé son propre salon de tatouages dits « moches ». Et le concept semble plaire, puisque son compte Instagram regroupe presque 160 000 followers et les clients sont de plus en plus nombreux à pousser la porte de son studio.

En janvier 2021, dans ma fiche mémoire, j’écrivais : « *Je pense que le point fort de ce mémoire-projet réside dans le fait que je suis pionnière dans le domaine. Puisqu’il n’existe pas encore de production de ce type, c’est-à-dire de reportage télévisé sur le détatouage, il y a de fortes chances que mon travail intéresse.* » Depuis, la toile s’est remplie d’articles et de reportages sur le sujet ; France Télévisions, Elle ou encore BFMTV, tous se sont intéressés au détatouage dans le courant de ces derniers mois. Cela montre à quel point il s’agit d’un sujet actuel et d’intérêt public. Néanmoins, mon travail reste pertinent puisque je suis toujours la seule à proposer un reportage télévisé long format et par conséquent plus complet sur le sujet, les reportages récemment postés répondant au format JT et ne dépassant pas les deux minutes.

Pour toutes ces raisons, j’estime que mon reportage fait sens. Il aborde l’aspect informatif, retrace le contexte sociétal et sociologique et s’intéresse aux éventuels risques sur la santé. Par ailleurs, il m’a semblé essentiel d’aborder le domaine du tatouage. Comprendre l’historique et l’évolution du

tatouage, c'est comprendre le contexte dans lequel la pratique du détatouage est née. J'ai préféré n'aborder que très peu le sujet dans mon reportage puisque l'angle principal reste le phénomène du détatouage. C'est pourquoi je me suis permise de développer davantage ce point dans cette apostille.

II. TYPE DE PRODUCTION ET DURÉE

Il m'est apparu évident de réaliser mon reportage sous format vidéo, le tatouage étant avant tout une technique artistique visuelle. Les images parlent d'elles-mêmes. Par ailleurs, je suis moi-même une grande consommatrice de ce type de production et le domaine télévisuel est celui avec lequel j'ai le plus d'affinité.

Aussi, j'ai vu ce mémoire-projet comme l'occasion de m'essayer au reportage de plus long format. C'est pourquoi j'ai décidé de réaliser une production d'une vingtaine de minutes. Jusqu'à présent, que ce soit en cours, lors de stages ou chez RTL -où j'ai commencé des piges en télévision en tant que journaliste étudiante en février 2022- je n'avais réalisé que des formats type JT, qui tiennent en moins de deux minutes. A une époque où le jeune journaliste doit travailler toujours plus vite et subir toujours plus de pression, j'ai apprécié prendre le temps de discuter avec les intervenants et de construire mon projet à mon propre rythme. Ces derniers mois, j'ai pris l'habitude d'être rapide et efficace, en oubliant parfois l'importance du contact humain et de l'échange.

III. MON EXPÉRIENCE PERSONNELLE

J'ai longtemps réfléchi à la manière avec laquelle j'allais aborder mon expérience personnelle dans ce reportage. Je craignais que le passage de narratrice à intervenante amène incohérence et incompréhension, et abîme la dynamique du récit. Puis je suis tombée sur le reportage « *Infiltrés chez la marque numéro un du prêt à porter* » de la chaîne Youtube Documentaire

Société⁸. La narratrice est une journaliste qui s'est fait embaucher dans un magasin Zara pour tenter de percer les mystères de la marque. Le reportage d'une heure trente commence par son expérience en tant que vendeuse dans une boutique. Elle s'exprime à la première personne du singulier. Ensuite, le reportage se poursuit et elle quitte sa place d'intervenante pour reprendre celle de journaliste/narratrice. A ce moment, j'ai compris que je pouvais facilement intégrer mon expérience personnelle à mon reportage.

D'abord, la question s'est posée concernant les séances de laser réalisées en Belgique chez un dermatologue. Pour rappel, j'ai commencé les séances de laser en octobre 2021 et j'ai pensé à en faire mon sujet mémoire en janvier 2022. Cela signifie que j'avais déjà réalisé deux séances. Dès lors, je me suis demandé s'il était judicieux de m'inclure dans le reportage en tant que « protagoniste » en sachant que la démarche était déjà entamée de mon côté. J'ai alors pensé qu'il serait préférable de suivre une personne dès la première séance afin de filmer la prise de contact avec le médecin, les vidéos de la peau avant détatouage, etc. J'ai débuté les recherches avec mon dermatologue Dr Croquet et c'est ainsi que j'ai fait la rencontre d'Estelle Renard.

Ensuite, après une expérience catastrophique lors de mon Erasmus à Montréal, la question s'est à nouveau posée. J'y ai vu l'opportunité d'emmener le public au-delà des frontières et de partir à la rencontre d'autres techniques de détatouage. J'ai d'abord effectué des recherches. J'ai passé des heures à me renseigner sur les techniques existantes au Canada, afin de trouver la plus novatrice. Mon choix s'est porté sur *Tatt2Away*. Il s'agit d'une technique sans laser ayant vu le jour en Amérique du Nord et en Australie. Moins douloureuse et onéreuse que le laser, elle promet d'éliminer efficacement n'importe quelle couleur, tout en respectant le procédé de guérison naturel du corps. L'objectif ici, est d'insérer une solution brevetée dans le tatouage, pour que le mélange forme une croûte, qui finira ensuite par se détacher.

⁸ Documentaire Société. (2022, 5 février). Infiltrés chez la marque numéro un du prêt à porter [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=HjBcMHmWnwU>

Maïka, une praticienne, a tout de suite accepté de participer à mon reportage, tout en me précisant qu'elle n'avait pas de premières sessions prévues avec de nouveaux clients. Mon retour en Belgique étant proche, je n'avais d'autre choix que de tester moi-même cette méthode. Après que Maïka m'ait rassurée sur la compatibilité du laser et de *Tatt2Away*, j'ai donc réalisé une séance test. *« Tout ce que tu risques, c'est que ça ne fonctionne pas. Tu pourras ensuite reprendre le laser dès ton retour en Belgique »* dixit Maïka. Jamais je n'ai pensé que cette séance occasionnerait de tels dégâts. Des mois plus tard, au moment de l'écriture et du montage du reportage, j'ai hésité à inclure cette partie. D'une part, je dois l'admettre, parce que j'avais bien trop honte. D'autre part, je doutais sur sa pertinence. Je ne savais pas comment justifier cet intérêt pour le Canada, si ce n'est par ma présence dans le cadre d'un Erasmus. Je me suis posée la question : *« Est-ce que je souhaite utiliser mon expérience personnelle au Canada parce qu'elle est réellement pertinente et qu'elle apporte une plus-value à mon reportage ? Ou alors je souhaite l'inclure uniquement par crainte/regret d'avoir “fait tout ça pour rien”, alors que cette expérience m'aura littéralement coûté un bras ? »*. J'ai finalement pris la décision de l'inclure dans mon reportage, en prenant soin de l'annoncer comme une expérience comme une autre, et pas comme une généralité. Et surtout j'ai pensé qu'elle permettait de mettre en lumière le fait que le phénomène dépasse nos frontières et que de multiples techniques de détatouage voient le jour, en Belgique et ailleurs. Dans ces conditions, j'ai trouvé que ça faisait sens d'introduire cette partie dans mon travail.

Je me suis interrogée sur la pertinence de dénoncer certaines pratiques douteuses. La technique de Maïka peut-elle être qualifiée d'arnaque ? Est-ce simplement un coup de malchance ? Je n'aurai jamais la réponse mais mon rôle de journaliste est d'informer et j'estime que ce devoir d'information prime sur mon obligation de neutralité. Par conséquent, j'ai décidé de ne pas mentionner le nom de la technique *Tatt2away* dans le reportage mais d'énoncer clairement que le laser, réalisé par un dermatologue, reste la solution la plus efficace et la plus fiable à ce jour.

IV. IMAGES

J'ai filmé l'entièreté des interviews avec mon iPhone 12 pro et mon micro-cravate. J'ai profité de mes vacances en Italie, en France et de virées en Belgique pour prendre des plans utiles à la réalisation de mon mémoire. Initialement, je voulais que toutes les images soient le fruit de mon travail. J'ai aussi pensé à emprunter un drone pour varier les plans. Mais j'ai rapidement réalisé que l'idée, aussi bonne soit-elle en théorie, était en pratique difficilement réalisable. Le projet m'a semblé trop ambitieux et je me devais d'être honnête, je n'avais pas les capacités techniques pour réaliser des plans qualitatifs. Je suis journaliste en devenir, pas camérawoman. Et je dispose d'un Iphone, pas d'une caméra professionnelle à des dizaines de milliers d'euros. Afin d'assurer des images de belles qualités, j'ai pris la décision de me servir aussi d'images en provenance du web. J'ai téléchargé des vidéos libres de droit sur les sites suivants : PixaBay, Videvo et Pexels. J'ai d'ailleurs été étonnée du nombre de vidéos libres de droit disponibles gratuitement. **En revanche**, je craignais que le contraste entre images amateurs et images professionnelles n'offre un résultat médiocre, mais je dois bien avouer que je n'avais pas le choix. Je me suis rendu compte à quel point il est difficile de combler la voix avec des images. De manière générale, je me suis beaucoup inspirée de reportages Youtube type Arte, Bling, Documentaires Société, et des reportages diffusés au journal télévisé, notamment pour repérer les images et les plans fréquemment utilisés.

V. CHOIX ET DESCRIPTION DES INTERVENANTS

Mon reportage nécessite l'intervention de personnalités aux profils différents:

- Le dermatologue Dr François Croquet pratiquant le détatouage et sa patiente Estelle Renard

Puisque je me fais moi-même détatouer, la prise de contact avec un dermatologue pratiquant le détatouage était déjà faite. J'ai parlé de mon projet à mon dermatologue Dr François Croquet, qui a immédiatement accepté de participer au reportage. Sur les réseaux sociaux, j'étais à la recherche d'une personne souhaitant passer le cap du détatouage. De son côté, il a contacté plusieurs nouveaux patients afin de leur proposer de participer, eux aussi, à mon mémoire. C'est ainsi que j'ai fait la connaissance d'Estelle Renard, personne essentielle à mon reportage. J'ai assisté à chacune de ses séances.

- Doc Tatoo : Dr Stéphane Rault et assistant Mathieu Guennaoui.

Le dermatologue Dr Rault étant le premier à importer le détatouage au laser en Belgique, avec la société *Doc Tatoo*, il était essentiel de l'inclure dans le reportage. J'ai d'abord appelé le cabinet, en raison de son succès, il m'a été difficile de décrocher une interview. J'ai rencontré son assistant Mathieu Guennaoui, laseriste au cabinet Doc Tatoo de Tournai. A la fin de l'entretien, j'ai tenté d'obtenir le contact Dr. Rault et j'ai finalement réussi à décrocher une interview quelques jours plus tard au cabinet de Valenciennes. J'ai d'abord pensé que l'interview du laseriste Mathieu Guennaoui deviendrait obsolète. Mais j'ai abordé des axes différents avec chacun, afin de les inclure tous les deux dans le reportage. J'ai fait le choix de ne pas citer l'enseigne « Doc Tatoo » afin de garder une certaine neutralité et de ne pas donner l'impression de faire de la publicité.

- Le toxicologue Alfred Bernard, professeur à l'Université Catholique de Louvain

Sa présence permet de varier les points de vue et amène une dynamique au reportage. Par ailleurs, ce toxicologue est très médiatisé et a l'habitude de s'exprimer sur le sujet.

- Tatoueur *Ben31*

J'ai également réalisé une interview avec *Ben31*, tatoueur montois passionné et passionnant. Il a souhaité garder son prénom et nom de famille privés mais a accepté de témoigner sous son pseudonyme *Ben31*. De nature curieuse, il porte un grand intérêt à l'aspect historique et sociologique du tatouage. Par

son côté très humain, il place le caractère moral de ses actes en priorité. Aussi, il s'intéresse aux nouvelles pratiques, tout en posant un regard critique sur les dérives commerciales et financières qui y sont liées. Son regard permet de poser le contexte et d'enrichir le reportage.

- Tatoueur anonyme témoin de pratiques douteuses

Je ne pensais pas obtenir le témoignage d'un tatoueur affirmant l'existence de pratiques douteuses. De fil en aiguille, j'ai fait la rencontre de ce tatoueur. Son témoignage, bien qu'il soit audio uniquement, muscle le reportage et met en lumière une certaine réalité, tout en restant assez neutre sur la situation et son expérience.

- Maika Taki-Brilotti, pratiquante de la technique de détatouage Tatt2Away

Elle permet d'illustrer l'existence de techniques de détatouage autres que le laser. Sa présence dans le reportage apporte malgré tout une dynamique internationale intéressante.

J'ai pris soin de diversifier mes intervenants et de choisir des profils variés et complémentaires. Je pense que chacun apporte une réelle plus-value au reportage. Il m'a paru évident d'illustrer une séance de détatouage en assistant à la rencontre d'un dermatologue pratiquant le détatouage et de son patient. Pour le côté santé, un dermatologue et un toxicologue m'ont semblé indispensables. Enfin, intégrer un tatoueur expérimenté m'a paru intéressant pour aborder l'aspect sociologique et pour mettre en lumière le changement des mentalités. Mais je reste profondément convaincue qu'un bon journaliste est celui qui cherche constamment à faire évoluer son sujet et qui le nourrit au fur et à mesure des discussions et rencontres. Un bon journaliste saisit les opportunités qui s'offrent à lui. Ainsi, un premier intervenant peut nous amener vers un second, qui nous amènera lui-même vers un troisième, etc. Demander des contacts aux intervenants est un réflexe à avoir, ils détiennent souvent des pistes précieuses. Certaines personnes ne sont pas disposées à participer au projet, pour des raisons qui leur appartiennent, mais bien souvent ils servent de tremplin vers d'autres pistes. C'est ainsi que je suis tombée sur un tatoueur anonyme qui a accepté de me confier son expérience avec

l'industrie des machines laser, sur l'assistant du Dr Rault et le Dr Rault lui-même.

VI. CHOIX TECHNIQUES

J'ai d'abord pensé à filmer avec du matériel emprunté à l'université. Après réflexion, le téléphone m'a semblé être la solution la plus pratique et la plus raisonnable. En effet, il aurait fallu que je me rende régulièrement à Louvain-la-Neuve. Etant donné que je partais en Erasmus au Canada au premier quadrimestre et que j'envisageais d'y tourner plusieurs séquences, j'ai réfléchi à une option plus simple et j'ai investi dans un nouveau téléphone, l'iPhone 12 Pro. A l'époque, il s'agit du seul smartphone à bénéficier de la 4K à 60 ips, soit à promettre une excellente qualité vidéo, proche d'un appareil professionnel. Nous avons vu dans le cours de *Photographie journalistique* que de nombreux reportages se faisaient maintenant à l'aide d'un iPhone. C'est pourquoi cette option m'a paru être la bonne. J'ai aussi investi dans un micro-cravate, afin d'assurer un son de qualité égale à l'image.

Au niveau du montage, c'est tout naturellement que j'ai choisi d'utiliser le logiciel *Adobe Première Pro*, puisque nous avons appris à l'utiliser au cours de ce master en journalisme. J'ai enrichi mes connaissances grâce à des tutoriels en ligne.

VII. CONTRAINTES

A. Manque de ressources

Par la nouveauté du sujet, je craignais de ne pas trouver suffisamment de sources scientifiques pour appuyer mon travail.

Internet regorge d'ouvrages scientifiques plus intéressants les uns que les autres sur le tatouage. J'ai aussi trouvé des informations sur des groupes

Facebook spécialisés dans le domaine du tatouage. Certains sont privés mais il est facile et rapide d'y entrer, par le biais d'une simple demande d'adhésion. Cela me permet d'une part d'être tenue au courant de l'actualité (ils y postent des articles de presse, des documents concernant la législation, etc), d'autre part d'assister à des débats et ainsi connaître leurs différents points de vue et revendications. De plus, je suis directement en contact avec les tatoueurs et je peux agrandir facilement mon carnet d'adresse.

Mais il n'existe pas énormément de sources scientifiques sur le détatouage. J'ai vu là un challenge et j'ai finalement réussi à trouver les ressources nécessaires pour nourrir mon travail. Dans un premier temps, j'ai trouvé quelques articles d'actualité qui ont constitué une base à mon travail. Ensuite, j'ai pensé que je pourrais aller chercher des ressources directement auprès de professionnels. Ainsi, j'ai obtenu énormément d'informations au cours des entretiens que j'ai mené et j'ai pu confronter les avis. Ensuite, je n'ai pas hésité à contacter Statbel pour muscler mon travail de données chiffrées. Enfin, j'ai créé un sondage grâce à l'outil de création de formulaire en ligne *Google Form*. Le sondage, que j'ai publié sur les réseaux sociaux, a récolté plus de 150 réponses. Il m'a permis de dégager une tendance sur le rapport au tatouage et au détatouage en Belgique. Selon le sondage, 25% des répondants regrettent un ou plusieurs tatouages et 10% envisagent de se faire détatouer. Les raisons principales pour lesquelles les personnes font preuve d'une certaine réticence à l'égard du détatouage : le prix, la douleur et les risques éventuels sur la santé. Pourtant, plus de 90% souhaitent à nouveau passer sous l'aiguille. J'ai pris soin de préciser dans mon texte une formule de type : « selon un sondage réalisé sur 150 belges », afin de ne pas tromper le spectateur en annonçant ces chiffres comme résultant d'une étude menée par des organismes de statistiques officiels.

B. Techniques

D'un point de vue technique, il est difficile de gérer un tournage seule : interviewer et filmer en même temps est une tâche compliquée. J'ai toujours travaillé avec un/e caméraman/woman. Il/elle gère la caméra pendant que je

pose les questions, met à l'aise l'intervenant et capte son regard, qui ne doit surtout pas croiser la caméra pour des soucis d'esthétique de l'image. Le principal défi a été celui-là : demander à l'intervenant de poser son regard à côté de moi et de répondre « dans le vide », pour un rendu plus naturel.

De plus, en cours nous avons appris certaines bases pour réaliser un reportage correct : plans, cadrage, luminosité, etc. Au fur et à mesure, j'ai pris conscience de la difficulté à récolter suffisamment de plans de coupe, utiles au moment du montage.

C. Calendrier

Au niveau du calendrier, j'ai dû faire preuve de rigueur et commencer mes démarches très tôt. Lorsque j'ai trouvé le sujet de mon mémoire-projet, il me restait encore 1 an et demi, ce qui correspond parfaitement à la durée du processus de détatouage. Dès le mois de février 2021, le processus était lancé. Dès mars 2021, je suivais Estelle Renard.

RÉFLEXION PERSONNELLE

Ce mémoire-projet m'a appris à travailler en toute autonomie, à porter une idée du stade embryonnaire de projet jusqu'à sa concrétisation. Aussi, j'ai pu appliquer les connaissances acquises lors de mes stages chez BX1 et à la RTBF et de mes débuts en tant que pigiste chez RTL Info.

I. L'art de rebondir

Dans ce mémoire, comme dans la vie professionnelle, un journaliste doit être capable de rebondir dans n'importe quelle situation. Le journaliste est constamment face à l'imprévu et doit prendre des décisions rapidement.

En janvier 2021, dans ma fiche mémoire, j'écrivais : *« je ne peux pas me permettre de rater une séquence. Une fois la séance de détatouage réalisée, il est trop tard pour refaire les scènes. C'est précisément ici que réside la principale difficulté de ce travail : je vais devoir être rigoureuse en ce qui concerne le suivi de la patiente, je ne peux rater aucun plan, je ne peux rater aucun rendez-vous, sous peine de perdre le fil de mon reportage, de louper une séquence/étape importante, irrattrapable. Si par exemple je rate la première séance, qui est la plus importante puisqu'elle montre l'état du tatouage avant le processus de détatouage, je serai dans l'incapacité de revenir en arrière. »*

Finalement, les images prises durant la première séance ne figurent pas dans le reportage. C'est au moment du montage que je me suis rendue compte que je n'avais pas assez d'images d'ambiance, que la qualité était médiocre et que le son était catastrophique. C'est pourquoi j'ai préféré mettre les images de la dernière séance. Il est assez frustrant de filmer de nombreuses scènes pour n'utiliser qu'un dixième des images in fine. J'ai appris à rebondir, à changer mes plans pour privilégier la cohérence et la qualité.

En janvier 2021, dans ma fiche mémoire, j'écrivais aussi : *« Je vais devoir m'assurer que la personne qui s'est portée volontaire n'abandonne pas le processus en cours de route. C'est pourquoi j'ai dû faire preuve de prudence et me baser sur plusieurs personnes »*. Je me suis finalement rendue compte que cela demanderait un investissement non nécessaire par rapport au résultat final. Suivre le processus de détatouage de plusieurs personnes serait redondant et inutile.

II. La manière de poser une voix

J'ai d'abord enregistré ma voix en plusieurs fois puis j'ai décidé de le faire d'une traite. En travaillant chez RTL, j'ai appris qu'il est préférable de fonctionner de cette manière, afin de ne pas avoir de cassure au niveau du rythme, du timbre, etc. Si cela ne demande pas énormément d'efforts pour un

reportage d'une minute trente, c'est autre chose pour un format d'une vingtaine de minutes.

III. L'importance du travail d'équipe

Grâce à ce mémoire-projet, j'ai réalisé à quel point il est bénéfique de travailler en équipe. Sur la route avec les caméramen/women, nous avons pour habitude de partager nos idées, de discuter du reportage. Cet échange est précieux.

De manière générale, il est clair que les cours et les stages chez BX1 et à la RTBF, et les piges chez RTL m'ont permis de réaliser ce mémoire-projet avec plus de professionnalisme. J'ai appris à mieux poser ma voix et à mieux penser la structure d'un reportage.

J'ai également appris à anticiper et à penser mon montage avant de réaliser l'interview. Quand j'ai commencé mon stage de master 1 chez BX1, je posais beaucoup trop de questions, j'allais dans tous les sens et je mettais un temps fou à trier au moment du montage. Maintenant, je sais avant même de rencontrer la personne ce que j'ai besoin qu'elle me dise. Attention, je laisse évidemment la place au changement, à l'évolution. Je trouve que le plus important est de trouver un juste milieu. Il est nécessaire de savoir vers où on va et quel angle on souhaite aborder avec la personne avant de commencer l'interview, pour ne pas perdre de temps et en faire perdre à l'intervenant. Mais il faut aussi être capable de faire évoluer l'interview dans une autre direction quand on sent qu'il y a une autre piste à aborder. Parfois, l'intervenant nous guide vers un angle encore plus intéressant que celui initialement choisi.

Je suis également vigilante à la qualité de l'intervenant. Je n'hésite pas à faire répéter plusieurs fois mon intervenant si je ne suis pas convaincue de la réponse. Par exemple, bien souvent, les gens ont tendance à commencer la phrase sans le début souhaité. Par exemple, si je demande : « Quel est l'avantage de cette technique ? », l'intervenant peut me répondre « c'est qu'elle permet de retirer un tatouage sans laisser de cicatrices ». Alors que

j'ai besoin qu'il commence sa phrase par « l'avantage de cette technique, c'est qu'elle permet de réaliser un tatouage sans laisser de cicatrices ». Ce détail, a priori insignifiant, fait pourtant toute la différence.

CONCLUSION

500 000 personnes se font tatouer en Belgique chaque année. Un français sur cinq a des dessins encrés dans la peau. En Italie, la moitié de la population est tatouée. Les 18-35 ans sont les plus grands consommateurs mais la pratique s'est étendue à toutes les générations, à toutes les classes sociales et à tous les milieux professionnels. Le tatouage s'ancre dans les mœurs et est désormais un phénomène de société. Si ce dernier est surmédiatisé, paradoxalement, on parle encore peu du détatouage. Il manque cruellement d'informations tant sur les techniques existantes que sur les risques sur la santé, sans parler des dommages esthétiques irréversibles. Pourtant, plus que jamais, le passage à l'acte est le résultat d'un effet de mode, d'une influence des réseaux sociaux ou encore d'émissions de télé-réalité. Par conséquent, les regrets sont de plus en plus nombreux et surviennent rapidement.

Mes démarches personnelles m'ont permises de mieux comprendre ces phénomènes, de faire évoluer mon opinion et de poser un regard critique. Au fur et à mesure des entretiens, j'ai alimenté mes connaissances. J'espère qu'il permettra de nourrir la réflexion d'autrui et d'apporter un éclairage à toutes les personnes qui s'appêtent à prendre une décision qui pourrait laisser des traces à vie.

BIBLIOGRAPHIE

Admin, T. B. (2020, 15 décembre). Nouvelle loi sur les encres de tatouage decembre 2020, implications futures en Belgique. Consulté le 11 janvier 2021, à l'adresse <https://www.tatouagebelgique.org/post/nouvelle-loi-sur-les-encres-de-tatouage-decembre-2020-implications-futures-en-belgique>

ECHA. (s. d.). *Encres de tatouage et maquillage permanent - ECHA*.

Consulté le 20 juin 2022, à l'adresse <https://echa.europa.eu/fr/hot-topics/tattoo-inks>

Dermo MedicalCenter. (s. d.). Détatouer laser. Consulté le 12 janvier 2021, à l'adresse <https://dermomedicalcenter.com/plateau-technique-laser/detatouage/>

Détatouage par crème de détatouage. (s. d.). InkOff. Consulté le 2 août 2022, à l'adresse <https://www.inkoff.fr/>

Documentaire Société. (2022, 5 février). Infiltrés chez la marque numéro un du prêt à porter [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=HjBcMHmWnwU>

Europe1 .fr. (2018, 4 septembre). Un Français sur cinq est (ou a été) tatoué. Europe 1. Consulté le 5 août 2022, à l'adresse <https://www.europe1.fr/societe/un-francais-sur-cinq-est-ou-a-ete-tatoue-3746993#:~:text=Fin%202016%2C%20ils%20n'%C3%A9taient,35%20ans%2C%20les%20plus%20tatou%C3%A9s.>

Gabriel, O. (2021, 19 février). Tatouages : L'UFC-Que Choisir alerte sur les dangers des encres, alors que la législation européenne évolue. Consulté le 1 juin 2021, à l'adresse <https://www.20minutes.fr/sante/2979127-20210218-tatouages-ufc-choisir-alerte-dangers-encres-alors-legislation-europeenne-evolue>

- Gallica. (s. d.). Homme maori au visage tatoué [Photographie]. Picryl.
<https://picryl.com/media/homme-maori-au-visage-tatoue-81fb66>
- Gide, C. (2020, 14 juillet). Le tatouage au Japon : l'histoire (partie 1).
 lepetitjournal.com. Consulté le 6 juin 2022, à l'adresse
<https://lepetitjournal.com/tokyo/histoire-tatouage-japon#:~:text=Son%20origine%20remonte%20%C3%A0%20la,vie%20paisible%20apr%C3%A8s%20la%20mort.>
- Helena Fernandes une tatoueuse spécialisée dans les tatouages moches.
 (2021, 1 janvier). 2Tout2Rien. Consulté le 10 avril 2022, à l'adresse
<https://www.2tout2rien.fr/helena-fernandes-une-tatoueuse-specialisee-dans-les-tatouages-moches/>
- Jonesandco, A. (2019, 26 novembre). L'HISTOIRE DU TATOUAGE DANS
 LE MONDE. International Lille Tattoo Convention. Consulté le 6 juin
 2022, à l'adresse <https://lille-tattoo-convention.com/lhistoire-du-tatouage-dans-le-monde/>
- Larrouy, J. C. (2015). Risques induits par le détatouage au laser (encres,
 lasers, nanoparticules). *Annales de Dermatologie et de Vénéréologie*,
 142(6-7), S359. <https://doi.org/10.1016/j.annder.2015.04.143>
- Liloucou, L. (2016, 2 décembre). Le tatouage japonais. Piercing et Tatouage.
 Consulté le 6 juin 2022, à l'adresse
<https://piercingtatouage.wordpress.com/2016/11/18/le-tatouage-japonais/>
- Mesnildrey, S. (2022, 28 avril). Pinterest : Statistiques et Chiffres Clés
 (2022). Sales Hacking. Consulté le 14 juillet 2022, à l'adresse
<https://www.sales-hacking.com/post/statistiques-pinterest#:~:text=Le%20nombre%20d'utilisateurs%20de,une%20croissance%20internationale%20de%2046%25.>
- Monde, L. S. R.-, & Geoffroy, R. (2018, 11 mars). Le tatouage, un art primitif
 devenu populaire. Le Monde.fr. Consulté le 6 juin 2022, à l'adresse

https://www.lemonde.fr/culture/article/2018/03/10/le-tatouage-un-art-primitif-devenu-populaire_5268864_3246.html#:~:text=Le%20tatouage%20a%20%C3%A9t%C3%A9%20pratiq%C3%A9,1%20300%20ans%20avant%20JC.

Obrazkova, M. (2014, 15 septembre). Tatouage en Russie : quels sont les motifs les plus populaires ? Russia Beyond FR. Consulté le 6 juin 2022, à l'adresse https://fr.rbth.com/art/2014/09/15/tatouage_en_russie_quels_sont_les_motifs_les_plus_populaires_30689

RTBF. (2020, 14 décembre). L'UE instaure des règles communes pour des encres de tatouage moins nocives. Consulté le 11 janvier 2021, à l'adresse https://www.rtb.be/info/belgique/detail_l-ue-instaure-des-regles-communes-pour-des-encres-de-tatouage-moins-nocives?id=10653720

Rygaloff, N. (s. d.). Détatouage : laser nano ou pico ? Docteur Rygaloff. Consulté le 1 août 2022, à l'adresse <https://www.dr-rygaloff.com/detatouage-laser-nano-pico/>

Schiffmacher, H. (2010). Henk Schiffmacher Encyclopedia For the Art And History Of Tattooing (1re éd.). Dutch Media Uitgevers BV.

Significations et explications des tatouages oldschool. (2016, 1 octobre). A Color Trip - Tatouages à Lyon. Consulté le 6 juin 2022, à l'adresse https://www.acolortrip.com/significations-et-explications-des-tatouages-old-school/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=significations-et-explications-des-tatouages-old-school#:~:text=Graphiquement%2C%20le%20tatouage%20old%20school,significations%20historiques%20de%20ces%20motifs.

S.N.A.T. (2003). Défendre le 10ème art. Consulté le 11 janvier 2021, à l'adresse <https://syndicat-national-des-artistes-tatoueurs.assoconnect.com/page/86330-accueil>

Tatouage & Partage. (s. d.). Tatouage : le point sur le détatouage. Consulté le 30 mai 2021, à l'adresse <https://www.tatouage-partage.com/fr/fiche-conseil/detatouage>

Variot, G., & Revue Scientifique. (1889). Le détatouage. Consulté le 6 janvier 2021, à l'adresse <https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/page/89408/>

Villegas, B. (2020, 8 décembre). Et voici l'émission de tatouage la plus débile jamais vue. Télérama. Consulté le 15 juillet 2022, à l'adresse <https://www.telerama.fr/television/et-voici-l-emission-de-tatouage-la-plus-debile-jamais-vue,157003.php>

Wikipedia contributors. (2022, 10 juin). Tatouage. Wikipédia. Consulté le 6 juin 2022, à l'adresse <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tatouage#:~:text=La%20racine%20du%20mot%2C%20ta,la%20fin%20des%20ann%C3%A9es%201700.>

Résumé :

Ce mémoire-projet est consacré à la réalisation d'un reportage télévisé intitulé : « *Le détatouage : une pratique en plein essor* »

Depuis une dizaine d'années, les personnes qui décident de se faire tatouer sont de plus en plus nombreuses. Proportionnellement, la demande de détatouage a également augmenté. L'industrie s'est développée et de nouvelles techniques ont vu le jour. Mais sont-elles fiables ? Comment se passe une séance de détatouage ? Est-il possible de retirer un tatouage sans obtenir la moindre cicatrice ni trace résiduelle ? Quels sont les risques pour la santé ? Quel est le prix à payer ?

Cette apostille retrace les démarches et réflexions journalistiques qui ont permis l'aboutissement de ce reportage. Il apporte un complément d'informations : le contexte historique y est abordé et mon expérience personnelle y est davantage développée.

Lien vers le reportage : <https://youtu.be/cd6UVizaLs4>

Mots-clés : reportage, détatouage, tatouage, santé